

LE MAG'

09

Le journal d'informations
de votre **COMMUNAUTÉ**
de **COMMUNES** / **JUIL. 2024**



**Livradois-
Forez**
PARC NATUREL
REGIONAL
EN ALVERNE



HABITAT
PERMIS DE LOUER
À BILLOM

RIVIÈRES
LE CONTRAT
TERRITORIAL

CULTURE
MUSIQUE
AQUATIQUE

À LA DÉCOUVERTE
LA VALLÉE
DU MADET



SOMMAIRE

4/5..... **HABITAT**
4..... Permis de louer

6/7..... **RIVIÈRES**
6..... Le contrat territorial

8/9..... **PAH**
8..... Le patrimoine
et les jeunes

10..... **JEUNESSE**
10..... La sédentarité /
Baby-sitters

11..... **ÉCOLE DE MUSIQUE**
11..... La semaine musicale

12..... **BIBLIOTHÈQUES**
12..... Ouvrez les livres
aux bébés

13/14..... **CULTURE**
13..... Musique aquatique
14..... Fête de la nature

15..... **À LA DÉCOUVERTE**
15..... La vallée du Madet

16..... **AGENDA**

BILLOM COMMUNAUTÉ LE MAG'
est le journal édité par la
Communauté de communes
de Billom Communauté,
35 avenue de la gare
63160 Billom

Directeur de la publication :
Gérard Guillaume
Rédaction : Well Com/Billom Co.
Mise en page et impression :
Imprimerie Chambrial Cavanat
N°ISSN : 2802-0049
Tirage : 13 000 exemplaires
© Toute reproduction interdite
sans autorisation



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Ce nouveau numéro de votre journal communautaire vous démontrera les réalisations concrètes menées par notre collectivité, dans différents champs de compétences, dont certains ont évolué ces dernières années.

Je pense à la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) avec le contrat territorial que nous avons signé en partenariat avec nos voisins d'Entre Dore et Allier. Ce contrat nous permettra d'investir 3 millions d'euros sur les trois prochaines années pour améliorer la qualité de nos cours d'eau et préserver la vie aquatique, tout en maintenant de bons équilibres avec l'exercice des activités agricoles. Les premières phases de travaux vous sont présentées dans ce numéro, d'autres sont à venir dans les prochains mois.

Je pense aussi à l'amélioration de l'habitat pour laquelle Billom Communauté est fortement engagée dans le cadre de l'OPAH (Opération programmée de l'amélioration de l'habitat). Avec nos financeurs, nous intervenons de façon importante pour aider les travaux de rénovation énergétique, pour lutter contre l'habitat insalubre et nous souhaitons également expérimenter de nouveaux dispositifs. C'est ce que nous ferons dès septembre à Billom, avec la mise en place du « *permis de louer* » sur un périmètre défini qui reste expérimental et qu'il faudra ensuite évaluer.

Je pense encore à la culture et au patrimoine. Notre école de musique doit permettre à tous les habitants, quel que soit leur âge, d'apprendre la musique et de s'épanouir autour de leur passion. La campagne d'inscription est lancée pour la rentrée de septembre. Vous apprendrez aussi dans ce numéro que la programmation culturelle reste fournie et nous nous efforçons de mailler l'ensemble des communes de Billom Communauté.

Vous le voyez, les élus et les agents de notre collectivité sont pleinement mobilisés pour faire en sorte, avec les communes, que notre territoire reste un territoire où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à tous un très bel été et une bonne lecture.

Gérard Guillaume,
Président de Billom Communauté

EN BREF



1 MEUBLÉS TOURISTIQUES : VOUS DEVEZ DÉCLARER VOS LOGEMENTS EN MAIRIE

Les meublés de tourisme (location saisonnière ou touristique) sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, mis en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile. Pour ce faire, vous devez faire obligatoirement la déclaration préalable auprès du maire de la commune où est situé le meublé de tourisme. Il existe à cette fin le formulaire CERFA n°14004*04 disponible sur internet ou en mairie.

2 BAPTISTE CHARF ARRIVE COMME STAGIAIRE POUR L'ÉVALUATION DU PLAN CLIMAT

Depuis 2020, Billom Communauté met en œuvre son premier Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) pour engager le territoire dans une transition locale, systémique et partagée. Les actions menées dans le cadre de ce plan s'articulent autour de 5 axes stratégiques : un axe transversal et 6 axes thématiques : transports, énergies renouvelables, économie locale, agriculture, habitat et administration exemplaire.

A 3 ans, la collectivité doit réaliser une évaluation de son PCAET qui porte notamment sur :

- l'avancée de la mise en œuvre des actions en faisant le bilan des actions réalisées et en justifiant les actions en attente,
- un bilan du rôle des différentes parties prenantes (gouvernance, partenaires, porteurs d'actions),
- l'évaluation de la mise en œuvre effective des moyens prévus dans le cadre du PCAET,
- l'évaluation des impacts des actions et la mise à jour des indicateurs clefs du diagnostic territorial,
- la comparaison, selon ces indicateurs, de la trajectoire suivie par le territoire avec la trajectoire stratégique retenue dans le cadre du PCAET,
- une présentation des actions correctives, modifications de gouvernance et des moyens supplémentaires proposés permettant d'assurer la mise en œuvre effective du PCAET et le suivi de la trajectoire stratégique retenue.

Pour mener ce travail d'évaluation, Baptiste Charf, stagiaire, a rejoint les équipes de Billom Communauté. Sa mission doit durer entre 5 et 6 mois afin d'établir un bilan qualitatif et quantitatif du PCAET.

3 LIVRADOIS-FOREZ RANDO : LA WEB-APPLI MOBILE POUR DÉCOUVRIR LES PARCOURS DE RANDONNÉES

En collaboration avec la Maison du tourisme, le Parc Livradois-Forez a développé un portail rando et une web-appli pour accéder facilement aux nombreuses randonnées existantes sur son territoire. 200 parcours pédestres sont ainsi répertoriés et le site déjà consulté plus de 25 000 fois, est en constante évolution. En outre, cette plateforme numérique permet à ses utilisateurs de prendre connaissance d'une foule d'informations : activités de pleine nature, patrimoine à découvrir, événements à ne pas manquer, mais également des possibilités d'hébergement et de restauration situées à proximité de la randonnée qu'ils ont sectionnées. Sur le secteur de Billom Communauté, pas moins de 24 parcours sont disponibles.

Des parcours VTT ou vélo, des circuits raquettes et trails ou encore des boucles et traversées en itinérance sur plusieurs jours viennent compléter cette offre.

Les + :

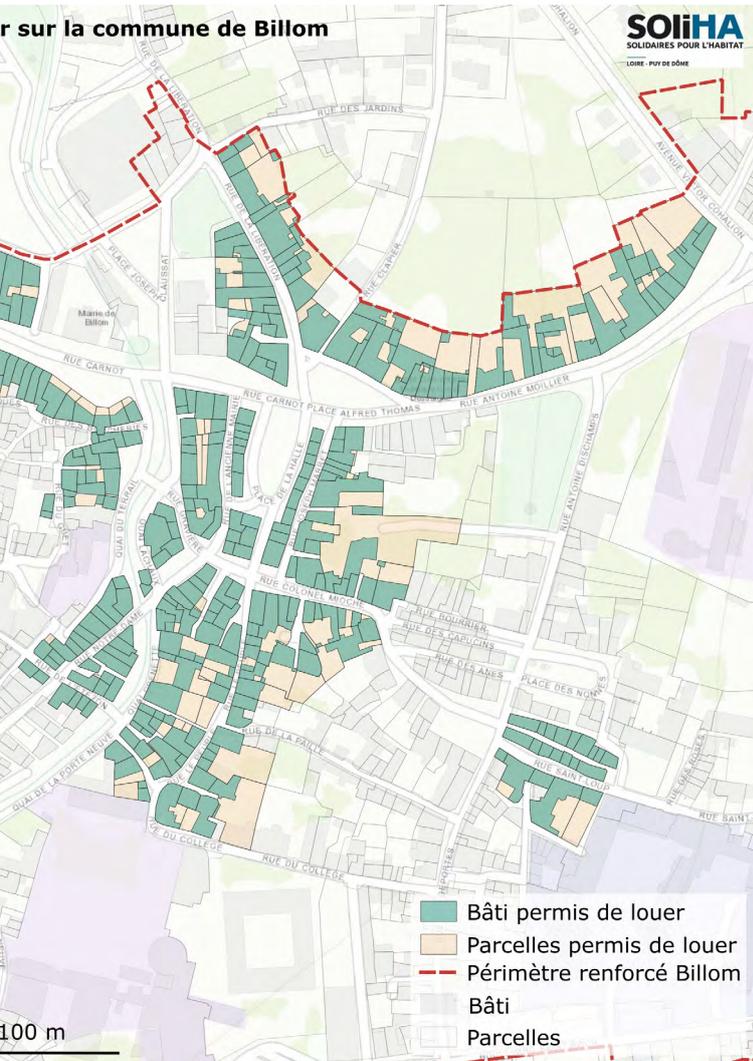
- . Application GRATUITE
- . Fonds de carte IGN allégés
- . Téléchargement des fiches en « hors ligne » pour profiter des balades même dans les endroits sans réseau
- . Téléchargement et impression des fiches au format PDF
- . Téléchargement des traces GPX et KML des circuits
- . Possibilité de faire un retour d'expérience



HABITAT



ÇA DÉMARRE EN SEPTEMBRE



ETAPE 3 :

Le dossier est complet, vous serez contacté(e) par SOLIHA (opérateur de Billom Communauté) pour fixer un rendez-vous pour effectuer la visite du logement concerné par la demande. L'agent vérifie l'état du logement et renseigne une fiche d'évaluation de celui-ci. Cette visite est financée par Billom Communauté.

ETAPE 4 :

Le permis de louer est accepté, il devra obligatoirement être annexé au bail de location le jour de sa signature.

Le permis de louer est accepté sous conditions de quelques travaux.

OU

Le permis de louer est refusé car le logement ne répond pas aux obligations réglementaires et/ou porte atteinte à la sécurité des locataires et/ou à la salubrité publique. Dans ce cas, si vous voulez toujours louer votre bien, vous devrez réaliser les travaux exigés (vous pourrez également vous rapprocher de SOLIHA pour envisager d'éventuelles subventions pour vous accompagner dans votre démarche) et une contre-visite sera réalisée pour vérifier la bonne réalisation des travaux.

LES CONSÉQUENCES EN CAS DE NON DÉCLARATION

Si le propriétaire n'a pas fait de demande d'autorisation préalable de mise en location de son logement, la collectivité peut, après avoir informé l'intéressé(e) de la possibilité de présenter ses observations dans un délai déterminé, ordonner le paiement d'une amende (entre 5 000 et 15 000 € en cas de récidive).

Dans le cas où une personne met en location un logement en dépit d'une décision de rejet de sa demande d'autorisation préalable, le Président de Billom Communauté peut, après avoir informé l'intéressé(e) de la possibilité de présenter ses observations dans un délai déterminé, ordonner le paiement d'une amende au plus égale à 15 000 €.



> **Renseignements :**
Stéphanie VERGNIAUD - Billom Communauté
 04 73 73 43 24



RIVIÈRES

LE CONTRAT DE RIVIÈRES EST ENTRÉ DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

« Billom Communauté » et « Entre Dore et Allier » se sont lancés en 2020 dans l'élaboration du contrat territorial Litroux/Jauron. Celui-ci a pour objectif d'améliorer la qualité écologique des milieux aquatiques. Il repose sur la mise en place d'un programme d'actions à l'échelle du bassin versant, visant à réduire les différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques.

Après sa phase d'élaboration, le contrat territorial est entré dans la phase de travaux en ce premier semestre 2024.



DES PANNEAUX POUR MIEUX S'APPROPRIER LES COURS D'EAU

Parti du constat que les cours d'eau présents sur le territoire sont assez peu identifiés par les habitants, Billom Communauté a installé des panneaux permettant de les identifier et de les localiser. Un seul panneau existait jusqu'à aujourd'hui sur la commune de Billom. Vous pouvez désormais ouvrir l'œil pour vous réapproprier nos cours d'eau puisqu'au total, ce ne sont pas moins de 13 ponts qui viennent d'être équipés sur les cours d'eau du Jauron, de l'Angaud ou encore du Madet.

RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE À BILLOM

Après diagnostic d'une zone humide qui menaçait de disparaître, des travaux ont été menés sur la commune de Billom. Ces zones humides sont pourtant essentielles car elles régulent la ressource en eau et permettent la vie aquatique hiver comme été.

Ces travaux ont permis de détourner un fossé d'évacuation des eaux de prairie et de route pour permettre un réapprovisionnement de la zone humide. Environ 100 mètres de canalisations ont été posés et un ouvrage a également été installé permettant, en cas de forte précipitations, de rediriger l'eau vers la rivière. Une vidéo des travaux réalisés sera prochainement disponible en ligne.

Budget de l'opération : 11 074,00 € H.T.

Financement : 60% Agence de l'eau Loire-Bretagne
20% Département – 20% Billom Communauté

DES DESCENTES AMÉNAGÉES POUR L'ABREUVEMENT DES BOVINS À BILLOM ET MONTMORIN

Au pâturage, l'abreuvement du bétail, et plus particulièrement des bovins, s'effectue très souvent directement aux rivières et ruisseaux. Cette pratique a divers impacts, et peut être préjudiciable pour la qualité des cours d'eau et de leurs berges.

C'est pourquoi, sur le cours d'eau du Madet, à Montmorin et Billom, deux abreuvoirs ont été mis en place. Ces ouvrages permettent au bétail de s'abreuver directement au cours d'eau sans dégrader le milieu. Un entretien préalable de la végétation a été réalisé en amont des opérations, et environ 50 mètres de clôtures permettent désormais aux bovins d'accéder à une eau de meilleure qualité via ces descentes aménagées.

Budget de l'opération : 7 210,00 € H.T.

Financement : 50% Agence de l'eau Loire-Bretagne
20% Département – 30% Billom Communauté.



Abreuvoir mis en place sur le cours d'eau du Madet à Montmorin.

UNE CARTE INTERACTIVE

Vous pouvez accéder à une carte interactive permettant d'en savoir plus sur les investissements réalisés, leurs objectifs et leur coût.

Cette carte, qui évoluera tout au long de la mise en œuvre du plan d'actions du contrat territorial, est accessible sur le site de Billom Communauté billomcommunaute.fr, Rubrique Rivières.

FLASH INFO :

Un documentaire en 6 épisodes sur les cours d'eau du Litroux et du Jauron est disponible sur le **YouTube de Billom Communauté**.



3 QUESTIONS À... DANIEL SALLES

Vice-président en charge de l'environnement

– Billom Communauté s'est lancé dans un programme ambitieux avec ce contrat de rivières Litroux-Jauron. Pouvez-vous nous rappeler les objectifs poursuivis par les élus ?

En se lançant dans la mise en place de ce contrat territorial, nous avons poursuivi plusieurs objectifs. La restauration des milieux aquatiques en est le premier, avec aussi l'amélioration de la qualité de l'eau, enjeu fondamental sur le plan environnemental. Par les chantiers que nous allons engager, il s'agit également de concilier les usages autour des rivières, notamment avec le milieu agricole. Enfin, préserver ce patrimoine naturel fait également partie de notre mission. L'atteinte de ces objectifs nous permettra aussi d'être en conformité avec les directives françaises et européennes.

– Pouvez-vous nous rappeler le budget qui sera mobilisé pour ces 3 années de programmation ?

Il s'agit d'un budget conséquent puisque 3 millions d'euros seront investis sur 3 ans. Mais nous avons aussi des soutiens financiers de la part de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour 60%, et du Conseil départemental pour 10%. Les 30% restants sont répartis entre les deux intercommunalités signataires du contrat, à savoir Billom Communauté et Entre Dore et Allier.

– Quelles seront les prochaines phases de travaux engagées ?

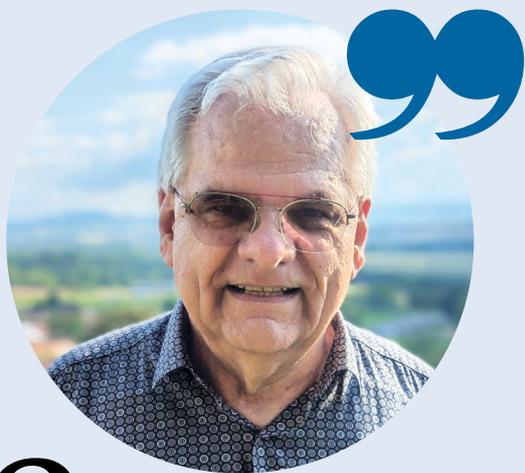
Il y aura des travaux de petite envergure comme de nouvelles opérations de restauration de zones humides et de mise en défens d'abreuvoirs pour bovins ou encore des travaux de restauration de ripisylve.

Mais nous envisageons également des travaux de plus grande envergure. Je pense notamment à des opérations de restauration de la continuité écologique, de diversification morphologique, les études sont en cours pour ces deux sujets. Nous prévoyons la création de zones humides « *tampon* » artificielles pour traiter les eaux de drainage ainsi qu'un travail sur la mise en conformité des plans d'eau.

Nous continuerons les actions d'animations, de sensibilisations et l'assistance aux riverains sur les problématiques « *cours d'eau* ». Il est également prévu de l'animation avec le monde agricole sous diverses formes : diagnostics d'exploitation, journées thématiques, mise en place de cultures tests, accompagnement personnalisé...



SERVICE ÉDUCATIF DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : COMMENT TRANSMETTRE LA CONNAISSANCE DE NOTRE PATRIMOINE AUX PLUS JEUNES



3 QUESTIONS À... JEAN DELAUGERRE

*Vice-président en charge du
tourisme et du patrimoine*

– Qu'est ce qui a motivé les élus à mettre en place ce service éducatif ?

Le jeune public est une des priorités de l'action de sensibilisation et médiation à l'architecture et au patrimoine du Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté et ce depuis 2010, date de la 1^{ère} labellisation Pays d'art et d'histoire.

Dès 2010, la Communauté de communes (ex Billom Saint-Dier) a mis l'accent sur les actions de médiation au patrimoine pour le jeune public.

Les activités proposées s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation et de socialisation des jeunes à leur cadre de vie, en leur apprenant à se former un jugement sur leur environnement et son évolution et à se repérer dans l'espace quotidien.

Avant 2012, les scolaires du territoire étaient très peu sensibilisés au patrimoine local, et des sorties scolaires, souvent illustration et appui du programme de l'Éducation nationale, se faisaient bien en dehors de notre territoire (environ 350 enfants accueillis en visite en 2010-2012, 4 200 en 2023).

– Quelles sont les thématiques sur lesquelles le service intervient ?

Les thématiques abordées sont relativement variées. On parle d'archéologie, d'architecture, qu'elle soit militaire, religieuse, médiévale, mais aussi du

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



► LE SERVICE ÉDUCATIF : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Coordonné par l'animateur du patrimoine, et mis en œuvre par le médiateur du patrimoine, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire fonctionne grâce à une collaboration constante avec les établissements scolaires (écoles communales et collèges), l'Éducation nationale, les centres de loisirs. Les enfants qui fréquentent le RPE ou la crèche des Pitchouns bénéficient également d'interventions du service patrimoine.

Les activités proposées permettent d'étudier certains sujets figurant sur les programmes scolaires ou de poursuivre des projets de recherche sur un thème particulier. Elles privilégient une découverte active, ludique et sensible du patrimoine à l'aide d'outils pédagogiques adaptés, voire d'un approfondissement en atelier.

L'objectif est d'amener les enfants à découvrir un aspect de notre patrimoine, sous forme de visites, d'ateliers.



> Renseignements :

Denis Cibien - Médiateur du patrimoine
Pays d'art et histoire - Billom Communauté
04 73 79 88 29
denis.cibien2@billomcommunaute.fr

patrimoine urbain et industriel. L'histoire de notre territoire est également abordée avec, par exemple, les monuments aux morts et la seconde guerre mondiale avec tout ce que notre région a connu comme la rafle de Billom, les maquis, les réseaux de la Résistance. Les langues, les paysages et les matériaux, l'Allier et la batellerie mais aussi la ville du futur sont également des thèmes que nous abordons dans le cadre du service éducatif.

– Comment le travail est-il mené avec les enseignants ?

Le ministère de la culture (direction de l'architecture et du patrimoine) soutient le développement d'une politique de sensibilisation des scolaires à l'architecture et au cadre de vie et mène un partenariat étroit sur ces thèmes avec le ministère de l'Éducation nationale.

D'ailleurs, le rectorat attribue au PAH de Billom, depuis 2015, une mission de professeur détaché, qui est une aide précieuse pour la création des outils pédagogiques et des interventions, et ce grâce à une collaboration efficace depuis maintenant plusieurs années. L'enseignante affectée au PAH de Billom Communauté est une professeure d'histoire-géographie du collège du Beffroi.

Notre objectif est de proposer au personnel enseignant un large panel d'ateliers concernant le patrimoine du territoire de Billom Communauté, allant de la préhistoire à aujourd'hui.

Le service éducatif crée des outils pédagogiques (jeux, mallettes pédagogiques, livrets-jeux) qu'ils utilisent avec les

enseignants, valorisant une découverte ludique pour une connaissance du territoire. C'est une porte ouverte sur le patrimoine de proximité pour découvrir, explorer et renouveler les regards, les points de vue autant sur la ville, le quartier, le site et le paysage que sur un monument ciblé.

Sous forme de visite et d'atelier, les enfants ont une approche sensorielle de l'architecture et de l'urbanisme. Les interventions permettent aux plus jeunes d'appréhender des notions complexes d'espace, de volume, de rythme ou de proportion, de vocabulaire.

Le médiateur du patrimoine oriente ses propositions de visites et ateliers selon les attentes de l'enseignant et en collaboration avec ce dernier. Les nombreux outils pédagogiques viennent en support et permettent à la classe de travailler en petit groupe et en autonomie (maquettes à construire, malles archéologiques, bache paysage, exposition, maquette du château de Mauzun, de l'église de Glaine, d'une maison en pan de bois, briques de construction, livrets-explorateurs).

Ainsi, l'enfant enrichit ses connaissances et stimule sa créativité. Les thématiques proposées ainsi que les ateliers sont conçus en adéquation avec les programmes scolaires de chaque niveau. Le guide-conférencier emploie un vocabulaire et des techniques adaptés pour une meilleure compréhension tout en restant précis sur les éléments historiques, architecturaux et patrimoniaux.



JEUNESSE

Bi'Kigai



► LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ DES ENFANTS : UNE FORMATION POUR LES AGENTS DE STRUCTURES D'ACCUEIL

Un diagnostic sur l'activité physique, la sédentarité et la santé finalisé en 2021 et réalisé par l'ONAPS (Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité) sur l'ensemble de Billom Communauté a permis d'observer un risque élevé de sédentarisation chez les plus jeunes. Avec la création, en 2023, de la maison sport-santé, plusieurs actions sont mises en place à destination d'un public divers.

C'est dans ce cadre que le service enfance-jeunesse a organisé en avril une formation auprès des structures d'accueil d'enfants (écoles, multi-accueils, accueils de loisirs, relais petite enfance...) visant à apporter des conseils pour lutter contre les risques de sédentarisation des enfants.

Après une définition de l'activité physique et de la sédentarité, plusieurs pistes ont été abordées par la formatrice Alicia Fillon, Docteure en Activité Physique Adaptée et Santé : limiter les temps d'écran pour plus d'activités physiques, aménager des espaces favorisant les mobilités actives, créer et mettre des créneaux supplémentaires d'activités physiques, sensibiliser sur les bienfaits de bouger pour rester en bonne santé...

Cette première formation, qui a rassemblé une quinzaine de personnes, a permis d'ouvrir des pistes de réflexion sur des actions concrètes à mettre en œuvre pour que les enfants bougent plus.

Gaël Le Boudouil, coordonnateur de la maison sport-santé va poursuivre cette sensibilisation par des conseils d'aménagement dans les structures.



► UN ANNUAIRE DES BABY-SITTERS FORMÉS PAR BILLOM CO

Billom Communauté a constaté que plusieurs jeunes faisaient du baby-sitting ou avaient envie d'en faire. C'est pourquoi le service enfance jeunesse a souhaité leur proposer une formation de 3 jours pour que ceux-ci acquièrent des notions et capitalisent des savoir-faire et des savoir-être pour rassurer les parents et être à l'aise avec les enfants dont ils auront la charge.

C'est ainsi que 12 jeunes, originaires de Billom, Mauzun, Mursur-Allier et Saint-Julien-de-Coppel, et âgés de 14 à 25 ans, ont participé à cette dernière au cours de laquelle Séverine Sciauvaud, directrice du multi-accueil « *les Pitchouns* », infirmière de formation et ancienne assistante maternelle, a transmis les bases essentielles du développement de l'enfant, les gestes de puériculture et les dangers de la maison. Aline Lebref, animatrice au sein du réseau des bibliothèques leur a fait visiter la médiathèque de Billom, présenter des ouvrages et tester des jeux adaptés à différents âges. Ils ont pu effectuer une bonne révision des gestes de premiers secours avec Michel Laboureyras, directeur du centre aquatique et enfin avec Laëtitia Lasherme, coordonnatrice jeunesse, préparer une carte de visite et un CV.

Ces 12 jeunes ont également rencontré 8 familles lors du premier baby sit'dating organisé le 24 mai. « *C'est une super initiative pour nous car nous venons d'emménager en Auvergne et nous n'avons pas de famille pour garder nos enfants* » témoigne une maman ravie. Un père explique « *Ça soulagera un peu nos parents que nous sollicitons un peu trop souvent avec nos horaires de travail en décalé* ».

Une sortie au restaurant en amoureux, au cinéma entre amis, une réunion en soirée, un mariage... de nombreuses situations impliquent parfois de trouver une personne de confiance pour garder les enfants. De confiance, mais aussi une personne qui puisse connaître les bons gestes, les bons réflexes et les bonnes pratiques à adopter pendant la garde temporaire d'un enfant.

Un annuaire des baby-sitters formés est disponible sur le site de billomcommunaute.fr – Rubrique enfance. Un autre baby'sit dating sera programmé en septembre.

PROCHAINE FORMATION DU 24 AU 26 FÉVRIER 2025.

ÉCOLE DE MUSIQUE



1^{ÈRE} ÉDITION « LA SEMAINE MUSICALE »

Elle s'est déroulée du 25 au 29 mars à Montmorin pour se conclure à Billom à l'Espace du Moulin de l'étang par le spectacle « *Le grenier aux bobines* ».

Chaque jour, de nombreuses classes d'instruments (flûte traversière, piano, accordéon, guitare, clarinette, violon, cuivre, musiques actuelles...) ont joué en proposant cinq belles soirées thématiques : « *tour du monde* », « *du piano au piano à bretelles* », « *jazz manouche* », etc.

Le spectacle de clôture intitulé « *Le grenier aux bobines* » était quand à lui présenté par deux jeunes filles qui découvraient dans un grenier des objets dont chacun faisait référence à un film. Ce projet a été initié et porté par André Da Silva (professeur de percussions à l'école de musique) en collaboration avec Clément Renaudie et Marion Barbier, respectivement professeurs de saxophone et de flûte traversière. Les élèves étaient d'autant plus investis qu'ils ont écrit l'histoire, réalisé les décors, participé à la mise en scène...

VISITE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Quatre concerts d'élèves se sont déroulés en mai et juin dans quatre structures d'accueil.

Les classes de formation musicale et de piano ont amené la musique en proposant à chaque fois une heure de concert aux résidents. D'abord au centre hospitalier de Billom, puis à la MARPA de Pérignat, et pour finir à l'EHPAD de Beauregard-l'Évêque.

La dernière représentation s'est déroulée le mercredi 26 juin à l'IME de Vertaizon sous un format en plein air et plus étoffé avec les classes de guitare, d'accordéon, de trompette et de trombone.

C'est à chaque fois un moment privilégié d'échange intergénérationnel.

SPECTACLES ET DIVERS TRAVAUX DES SCOLAIRES

Tout au long de l'année, nos deux intervenants en milieu scolaire ont travaillé avec 11 classes de maternelles et d'élémentaires dans 6 écoles différentes.

Le 1^{er} événement s'est déroulé au Moulin de l'Étang avec les écoles de Vertaizon et de Pérignat pour le spectacle créé par Jean-François De Grootte « *les Jeux olympiques fantastiques* ».

Puis, c'est notre deuxième intervenante, Véronique Tortajada qui est entrée en scène avec des réalisations d'élèves aussi riches que variées. Des contes musicaux avec « *le loup qui voyageait au pays des contes* » et « *la gardienne du jardin* » à Egliseneuve, « *le livre magique* » à Espirat.

Les enfants de Reignat ont, quand à eux, travaillé sur une exposition sonore « *les créatures fantastiques* » présentée les 30 et 31 mai à l'occasion de « *La fête de la nature* » à Fayet-le-Château et ceux de Montmorin ont réalisé des vidéos sur la thématique des Jeux Olympiques.

RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Permanences d'information et d'inscription de septembre

Anciens et nouveaux élèves :

- Lundi 02 de 16h30 à 19h30 à Billom (1, rue A.Dischamps)
- Mardi 03 de 16h30 à 19h30 à Vertaizon (sous la salle des fêtes)
- Mercredi 04 de 17h à 19h30 à Pérignat (4, rue du Gazou)
- Jeudi 05 de 17h à 19h30 à Vertaizon
- Vendredi 06 de 17h à 19h30 : « *portes ouvertes* » à Billom (école de musique)
- Lundi 09 de 18h30 à 19h30 à Saint-Dier (mairie)

Nouveaux élèves uniquement :

- Samedi 07 de 9h30 à 12h « *Forum des associations* » à Billom, place de la mairie (repli au Moulin de l'Étang) et de 18h30 à 19h30 à Vertaizon.

L'école de musique est ouverte à tous à partir de 4 ans. Des cours sont proposés du lundi au samedi à Billom, Vertaizon, Pérignat, Mur-sur-Allier (Mezel) et Saint-Dier.

Les instruments : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, violon, guitare classique et électrique, guitare basse, accordéon, piano, percussions.

Les pratiques collectives : ensembles de jazz, de variété/rock, percussions, ensembles à vents pour enfants et adultes débutants, harmonies.

L'éveil musical pour les 4-5 ans : séances ludiques et collectives à Chignat (mardi), Mur-sur-Allier / Mezel (mercredi), Billom (mercredi matin) et Saint-Dier (vendredi).

NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE

« *Cours d'initiation* » pour les 6 ans. Assurés par Véronique Tortajada le vendredi de 17h15 à 18h15 à Billom, il permettra aux jeunes enfants ayant déjà fait de l'éveil musical, ou bien nouvellement inscrits, de participer à un cours collectif axé sur le sensoriel, l'écoute, le mouvement, la création et aussi la découverte et la pratique d'instruments de musique adaptés à leur âge.

billomcommunaute.fr
06 72 23 85 89 / 04 73 73 43 24
ecoledemusique@billomcommunaute.fr



BIBLIOTHÈQUES

LES LIVRES ET LES TOUT-PETITS UN PROJET DE FORMATION QUI CRÉE DES LIENS

Depuis 2013, le réseau des bibliothèques et le relais petite enfance de Billom communauté organisent des séances de bébé lecteur (Les P'tits Bouts), destinées aux enfants de 0 à 4 ans, en famille ou accompagnés de leur assistante maternelle ou familiale.

Afin de renforcer les compétences des équipes et de conforter le travail partenarial existant autour de ces séances, le réseau mène depuis début 2022 un projet spécifique de formation autour de la relation entre livres et tout-petits, grâce au soutien technique et financier de la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme.

Professionnels du livre et de la petite enfance (assistantes maternelles et agents) se sont ainsi retrouvés une première fois autour de la conférence inaugurale *Le Livre et le Tout-Petit*, donnée par Marie Frapsauce, de l'association Enfance et Musique, en mai 2023.

Cette dernière est revenue en septembre 2023 pour deux journées plus particulièrement dédiées à la place des tout-petits à la bibliothèque, auxquelles ont participé 12 bibliothécaires du réseau. La formatrice est notamment intervenue sur les besoins si particuliers du tout-petit, et la place du livre comme médiateur entre adulte et enfant.

En avril 2024, le groupe s'est de nouveau réuni, autour de Céline Decourty, médiatrice du livre installée à Billom, pour amorcer la dernière étape du projet : la mise en pratique. Lors d'une journée, les 12 participants se sont relayés sur différents ateliers (découverte de sélections d'albums, de supports d'animation, élaboration d'une ébauche de trame de lecture...) ponctués d'intervalles de mise en commun.

Les bibliothécaires sont maintenant invités à imaginer, par groupes de trois (parfois issus de bibliothèques différentes), leurs propres propositions de lecture animée. Celles-ci seront présentées au public en fin d'année, à l'occasion de séances de P'tits Bouts.

À noter : les séances de P'tits Bouts ont eu lieu pour l'année 2023-2024 dans les bibliothèques de Beauregard-l'Évêque, Billom, Chauriat, Égliseneuve-près-Billom, Mezel, Saint-Dier-d'Auvergne et Vertaizon.

OUVREZ OUVREZ LES LIVRES AUX BÉBÉS

Depuis 2005, le Conseil départemental offre chaque printemps un livre aux enfants nés ou adoptés dans le Puy-de-Dôme l'année venant de s'écouler. Cette opération, intitulée «*Ouvrez ouvrez les livres aux bébés*» (ou OOLB), vise à développer l'éveil culturel des tout-petits tout en favorisant le lien parent-enfant. Elle donne lieu à un concours d'illustration pour choisir l'album de l'année.

Mise en pause en 2018 suite à la mise en place du prix Bébé Croc' (le prix des lecteurs 0-5 ans spécifique à Billom communauté), la participation des bibliothèques du réseau à OOLB a repris à l'automne 2023. Les bibliothèques de Beauregard-l'Évêque, Billom, Bouzel, Égliseneuve-près-Billom, Saint-Jean-des-Ollières, Trézioux et Vertaizon, ainsi que les multi-accueils Les Petits Dômes et Les Pitchouns, ont présenté au public les maquettes de la présélection et recueilli près de 400 votes en octobre 2023.

Le 30 mai 2024, Sophie Charguéron, autrice de l'album lauréat, est intervenue auprès des écoliers de Bouzel et Saint-Jean-des-Ollières le temps d'un atelier. Après une lecture à haute voix de *La Terrible Petite Bête* et des échanges autour des questions qu'avaient préparées enfants et enseignants, chacun a pu créer sa propre petite bête à rapporter chez lui. Les classes ont également reçu un album fraîchement dédié.

Face au succès de cette opération, les bibliothèques de Billom communauté participeront de nouveau à l'opération du 23 septembre au 19 octobre 2024.



> Infos du réseau de lecture publique :

billomcommunaute.reseaubibli.fr

04 73 79 88 28

reseaubib@billomcommunaute.fr



MUSIQUE EN DO NAGEUR ET PERCUSSIONS AQUATIQUES !



Il fera chaud et nous serons dans l'eau !

Chaque année, les services culture et jeunesse de Billom Communauté s'associent pour proposer des activités artistiques et culturelles pendant l'été auprès d'enfants d'ALSH du territoire et du tout public.

Cette année, c'est la compagnie toulousaine « *Aquacoustique* » qui sera accueillie du 23 au 26 juillet au centre aquatique de Billom pour des ateliers de percussions aquatiques et des représentations du concert aquatique « *Duo d'eau* ».

Cette manifestation réunira les services jeunesse, action culturelle, rivière, réseau des bibliothèques et centre aquatique.

La Cie Aquacoustique (Toulouse), est fondée en 2011 par le musicien compositeur et inventeur Jean-Philippe Carde qui décide de plonger dans le grand bain et de vivre sa musique à la source : l'eau, élément vital et musical, source d'inspiration. Elle est spécialisée dans l'exploration de la musique aquatique. L'approche de la compagnie se fait d'abord à son rivage, avec le hang, un instrument de percussion puis le chercheur de sons continue ses explorations en percutant directement l'eau avec les mains.

Pour obtenir d'autres sonorités et timbres, il recycle différents objets aquatiques en les transformant en véritables instruments de musique : tubas-flûtes, saxo-douche, sax-arrosoir... et il invente notamment « *l'Aquacoustibasse* », une sorte de contre-basse flottante percussive.



Des enfants d'accueils de loisirs et résidents de centre spécialisés seront invités, tout au long d'une journée, à participer à un spectacle dans l'eau, des jeux music'eau, des ateliers de percussions aquatiques, des animations jeux autour de l'eau « *Marrez vous* », un escape game, une visite des coulisses souterraines du centre aquatique et bien sûr des temps de baignade et de glissades sur les toboggans !

VENDREDI 26 JUILLET A 20H30
« DUO D'EAU », CIE AQUACOUSTIQUE

SPECTACLE TOUT PUBLIC dans un étang
(choix du lieu en cours)

Entrée libre





CULTURE

PETIT RETOUR SUR LA FÊTE DE LA NATURE !

La fête de la nature a rassemblé environ 700 personnes du 21 au 26 mai. Cet événement national a bénéficié d'une programmation riche et variée, élaborée par les différents services de Billom Communauté. Ensemble, ils ont réussi à combiner sport, nature et création artistique autour d'un même événement en rassemblant un public très éclectique.

Pendant deux jours, la commune de Fayet-le-Château, point d'orgue de la manifestation, a accueilli environ 400 scolaires du territoire ainsi que divers groupes (enfants de l'IME, participants du Café du quai, résidents du foyer occupationnel de Pérignat) qui ont pu profiter de nombreux ateliers : découverte des petites bêtes, lectures et jeux, visite sonore, atelier sérigraphie et écriture, visite des expositions... le tout accompagné en musique par le groupe Dhaguena.

Lors de la soirée d'inauguration, les élèves en formation musicale avec Véronique Tortajada, et élèves de Philippe Brun et Marion Barbier, ont inauguré la soirée en musique (courts-métrages musicaux, mini concert de flûtes et percussions) devant environ 250 spectateurs. L'évènement s'est poursuivi par un buffet aux plantes sauvages, gracieusement offert par la commune et concocté par Emma Emmel et son équipe. Le tout s'est conclu par un pique-nique champêtre partagé, suivi de l'originale performance poético-mécanique « *Le Tourne Chatouille et ses pious-pious* » de Nicolas Savoye qui a fait rêver de nombreux enfants parents et grands-parents.



©Manon DURIEZ

Toute la semaine, un programme tout public a été proposé : un run patrimoine avec Jean-Charles Eozenou, une balade crépusculaire à Montmorin et une balade nature et patrimoine au puy du Pileyre accompagnées par le photographe Vincent Amaridon, un spectacle « *musique au verger* » avec Juliette Malfray, des ateliers linogravure avec Morgane Isilt Haulot, des jeux de société « *Marrez-vous* » une sortie rivière « *À la recherche des petites bêtes* » et des visites des forêts nourricières du Madet et de la Cartade.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi mémorable !

© Morgane Isilt Haulot - Studio Nom commun

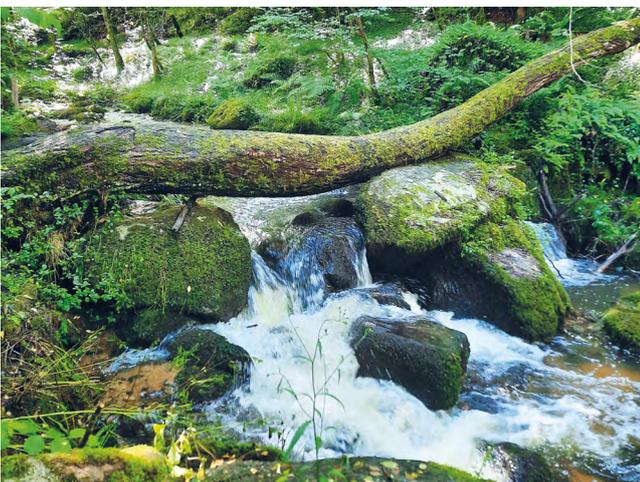


À LA DÉCOUVERTE



LA VALLÉE DU MADET

Autrefois habitée, la vallée du Madet est surtout connue aujourd'hui pour son cadre bucolique, pour sa faune et sa flore diverses et préservées et pour être un parcours de randonnée très prisé par les amoureux de la nature. Le ruisseau du même nom naît sur la commune de Fayet-le-Château pour se jeter dans l'Angaud, au-delà de Billom. Pourtant, cette vallée fût, il y a quelques siècles, un lieu habité et un lieu d'activité, notamment à travers ses moulins. Jean de la Nuit sera le dernier meunier de cette vallée... Partons en balade.

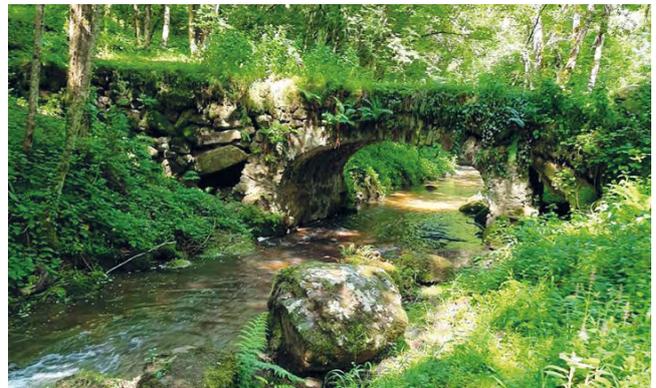


UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

Les documents d'archives montrent que la vallée du Madet est habitée dès le XVII^{ème} siècle. Les meuniers faisaient fonctionner une quinzaine de moulins au début du XIX^{ème} siècle. On y trouvait des moulins pour la farine blanche, pour le seigle ou encore des meules à huile et à chanvre. Ces moulins n'étaient pas des plus rentables pour leurs propriétaires qui devaient souvent diversifier leur activité par de l'élevage ou de l'agriculture. De ces moulins ne restent que quelques vestiges.

Un personnage de la vallée est aujourd'hui encore présent dans les mémoires : Jean de la Nuit. Le jour, il moule le grain. La nuit, il se déplace pour livrer la farine aux paysans qui lui ont confié leurs céréales. Un parcours vous permettra de connaître son histoire, viscéralement liée à celle de la vallée, qui n'avait aucun secret pour lui.

Vous apprendrez aussi que l'un des moulins de la vallée a servi de lieu de refuge pour les maquisards pendant la seconde guerre mondiale : c'est le moulin « *Mandeix ou Madet* », dit « *des Maquisards* », proche d'une tour étrange aux couleurs changeantes en fonction de l'intensité du jour.



UN LIEU DE DÉCOUVERTE

Au-delà d'une histoire forte qui a traversé les siècles, la vallée du Madet est également un formidable lieu de découverte. Elle renferme une grande diversité de faune, de flore, de vestiges architecturaux, de ponts...

Cela en fait un lieu de balade très apprécié à la fois par les amateurs de randonnée et les curieux de l'histoire.

En parcourant la vallée, vous découvrirez des espèces bien préservées : hibou grand-duc, chouette chevêche, chauve-souris, coucou, buse, pivert et bien d'autres espèces. Côté flore, là-encore, la diversité est au rendez-vous. Vous pourrez trouver la benoite commune (famille des rosacées), l'alliaire (herbe à l'ail) ou encore de la petite pervenche. Et au coin d'un sentier pourront également apparaître quelques noisetiers ou des fraises des bois.

Tous ces éléments font de la vallée du Madet un véritable lieu de découverte pour toute la famille.

> Plus obtenir l'itinéraire de randonnée :
<https://www.auvergne-destination.com/fiches/la-vallee-du-madet/>

L'AGENDA

CULTUREL DE BILLOM CO.



ENS Puy de mur © Vincent Amaridon

► JUILLET

Rando patrimoine

TOUS LES MARDIS
DU 16 JUILLET
AU 27 AOÛT

à 9 h 30 - Miodet,
Madet ou Turluron

Visite guidée de Billom

TOUS LES JEUDIS
DU 18 JUILLET
AU 29 AOÛT

à 10 h - Miodet, Madet
ou Turluron

Courses d'orientation du patrimoine ou animation art et nature

TOUS LES MER.
DU 10 JUILLET
AU 21 AOÛT

Balade au crépuscule au puy de Mur

MER. 10 JUILLET
à 20 h

Chauriat, petite cité de caractère©

VEN. 12 JUILLET
à 10 h

À la recherche des chauves-souris

MER. 17 JUILLET,
14 ET 28 AOÛT

Couleurs romanes, Glaine-Montaigut

VEN. 19 JUILLET
ET 23 AOÛT

à 10 h

Duo d'eau, Cie Aquacoustique

VEN. 26 JUILLET
à 20 h 30 - dans un
étang (choix du lieu en
cours)

► AOÛT

Laissez-vous conter Saint-Julien-de-Coppel

VENDREDI 2 AOÛT
à 10 h

Un collège au fil des siècles

LUNDI 26 AOÛT
à 10 h - Billom

De forts en fort

VENDREDI 30 AOÛT
à 10 h - Espirat et Chas

► SEPTEMBRE

Journée Européennes du Patrimoine

SAM. 21 ET DIM. 22
SEPTEMBRE

Le plaser simple

JEU. 26 SEPTEMBRE
à 18 h 30 - Fayet-le-
Château

Magie du patrimoine

VEN. 27 SEPTEMBRE
à 18 h 30
Saint-Dier-d'Auvergne

► OCTOBRE

Archives et cinéma ouverture de l'exposition *Échappées industrielles*

JEUDI 3 OCTOBRE
à 18 h 30 - mairie de
Billom

Miam, miam... des livres !

VEN. 4 ET SAM. 5
OCTOBRE

Billom

Échappées industrielles

DU 4 OCTOBRE
AU 8 NOVEMBRE
mairie de Billom

Balade d'automne au puy de Mur

DIM. 6 OCTOBRE
à 15 h

Fête du jeu

DIM. 13 OCTOBRE
à 14 h
Saint-Julien-de-Coppel

Rentrée littéraire

VEN. 18 OCTOBRE
à 19 h - Mur-sur-Allier
(Dallet)

Laissez-vous conter Beauregard-l'Evêque

VENDREDI 18
ET 25 OCTOBRE
à 17 h 30

Billom en musique

MARDI 22 OCTOBRE
à 10 h

Enquête au puy de Mur: à la recherche des animaux

MER. 23 OCTOBRE
à 15 h

Billom, la médiévale

JEUDI 24 OCTOBRE
à 15 h

Un collège au fil des siècles

LUNDI 28 OCTOBRE
à 14 h

Dans la peau d'un moine copiste

MARDI 29 OCTOBRE
à 10 h

► NOVEMBRE

Rencontre d'auteur (Claire Jéhanno)

JEUDI 7 NOVEMBRE
à 18 h 30 - bibliothèque
de Bongheat

Révolution industrielle (2^e partie)

VEN. 8 NOVEMBRE
à 19 h - bibliothèque
de Billom

Festival Connexions jeu de piste numérique 6-11 ans

SAMEDI 9 NOVEMBRE
de 9 h 30 à 12 h 30
bibliothèque de
Mur-sur-Allier (Dallet)



INFORMATIONS PRATIQUES

DE 1 H 30 À 3 H 30

Les visites durent en moyenne entre 1 h 30 et 3 h 30, sauf mention spéciale. Elles sont assurées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, des guides-conférenciers diplômés ou des intervenants spécialisés.

RÉSERVATION

Pour le confort de tous, il est nécessaire de s'inscrire à tous les rendez-vous. Si le nombre de participants est inférieur à 5 personnes et pour des raisons d'intempéries ou de sécurité, les organisateurs se réservent le droit d'annuler une animation, ou de refuser des participants qui ne seraient pas correctement équipés. Les réservations se font au bureau d'information touristique à Billom.

RENSEIGNEMENTS

Retrouvez les informations sur le site internet de Billom Communauté et l'actualité sur notre page Facebook. Les programmes sont également à votre disposition au bureau d'information touristique à Billom.